

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 1, rue Lucienne gérain - 93698 Pantin Cedex**

Arrêté du Président

N° 2018-328

NG

OBJET : Ouverture d'un concours sur titres avec épreuves d'infirmier territorial en soins généraux de classe normale, session 2019

Le Président,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicable aux cadres d'emploi des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2012-1420 du 18 décembre 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux.

Vu le décret n° 2012-1415 du 18 décembre 2012 modifié fixant les modalités d'organisation du concours sur titres pour le recrutement notamment des infirmiers territoriaux en soins généraux.

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Mme Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2017-194 du 6 juillet 2017 donnant respectivement délégation de signature à Mmes Sylvie HUSSON, Directrice Générale, et Sarah DESLANDES, Directrice Générale Adjointe chargée des concours, de l'emploi, de la santé et de l'action sociale,

Vu la convention relative à la co-organisation des concours et examens professionnels entre les centres de gestion de l'inter région Ile-de-France/Centre-Val de Loire,

ARRETE

Article 1 : Le concours sur titres avec épreuves de infirmier territorial en soins généraux est ouvert à compter du **16 octobre 2018**.

Article 2 : Les demandes de dossiers d'inscription sont à adresser au centre interdépartemental de gestion de la petite couronne au plus tard le **21 novembre 2018**.

Article 3 : Pendant la période de retrait de dossiers, du **16 octobre au 21 novembre 2018**, les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet www.cig929394.fr.

Le dossier de préinscription imprimé, comportant les pièces demandées, devra être déposé ou envoyé au centre de gestion au plus tard le jour de la clôture des inscriptions pour être considéré comme inscription.

Article 4 : La clôture des inscriptions est fixée au **29 novembre 2018**.

Article 5 : L'épreuve orale d'admission aura lieu à compter du **5 février 2019** au CIG de la petite couronne – 1 rue Lucienne Gérain – 93698 PANTIN.

Article 6 : Le nombre de postes ouverts au concours est fixé à **120 (cent vingt)**.

Article 7 : Le règlement général des concours et examens professionnels annexé au présent acte est communicable à toute personne en faisant la demande.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux des centres de gestion de la région Ile-de-France/Centre-Val de Loire, du C.N.F.P.T. 1^{ère} couronne et du Pôle Emploi, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 3 septembre 2018



Pour le Président et par délégation,
la directrice générale,

Sylvie HUSSON

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20180903-2018-328-AR
Date de télétransmission : 06/09/2018
Date de réception préfecture : 06/09/2018